

Reconquête de berges en friche

BLANDINE DAHERON

En aval de Nantes, la ville de Couëron a décidé, en 1996, de réinvestir ses berges de Loire en friche avec un plan pluriannuel d'investissements, baptisé « Mémoires et Perspectives 1996-2001 ». Issu des réflexions d'un « conseil des sages », il prévoit le déplacement du foyer laïc situé au bord du fleuve, la réhabilitation de la tour à plomb (classée) de l'ancienne usine Tréfimétaux, la création d'un espace d'animation, la construction de logements, le réaménagement du port, etc.

Affiné et complété par Cap Urbain, assistant à maîtrise d'ouvrage, ce programme a fait l'objet d'une vaste concertation avec les associations, les utilisateurs du port et le conseil des sages. Ainsi, trois premières opérations ont intégré les propositions issues de la concertation : l'aménagement des bords de Loire sur 1,8 km, la rénovation/extension du port, et la réhabilitation de l'usine Tréfimétaux.

S'agissant des bords de Loire, un concours a permis de retenir le projet de l'architecte paysagiste François Tribel (atelier Grünig-Tribel), associé au bureau d'études Sogreah-Praud et au concepteur lumière Aartill.

La consolidation des bords de Loire allie le génie végétal sur les berges (boutures de saules) à des enrochements calibrés sur les quais, soutenus par des palplanches protégeant le chenal. Séparé de la voirie par un terre-plein planté, un cheminement piétonnier et cyclable longe la Loire. L'estacade a été réaménagée : une esplanade, agrémentée d'un kiosque, prolonge le centre-ville en s'avancant vers la Loire. Reconstitué à l'ouest du site par l'architecte Michel Pacteau, le nouveau foyer laïc achève la perspective du jardin public, décliné en trois jardins thématiques .

Financements croisés, avec subventions européennes

La rénovation de l'usine et de sa tour à plomb, classée monument historique, a été confiée à l'architecte paysagiste Yves Bureau. Les travaux ont bénéficié de financements croisés, y compris des subventions européennes (40 % provenant du Feder). Aujourd'hui, le site accueille de nouvelles entreprises. La halle de 1 000 m² se prête à des manifestations publiques et accueille un marché bio. Il est prévu d'y loger la future « Maison des associations » (Sophie Blanchet, architecte).

Quant à l'aménagement du port, il a donné lieu à un concours « conception/construction » sur performance, remporté par l'architecte Michel Pacteau associé à l'entreprise Bouyer-Quille. Le site est accessible à une dizaine de pêcheurs professionnels et à une quarantaine de plaisanciers.

Une trentaine de logements collectifs privés ont été construits l'an dernier. A l'avenir, des logements collectifs vont occuper le secteur artisanal situé entre l'usine et le centre-ville, nécessitant la constitution d'une ZAC. Cette initiative s'inscrit dans le projet global « Rives de Loire-Ile de Nantes » engagé depuis 1997 par le district. Treize communes ont déjà entamé des aménagements pour se réconcilier avec la Loire : préservation et valorisation des espaces naturels, activités nautiques, retraitement de quais et de berges, mise en valeur des espaces publics, continuités piétonnes.